

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : Lundi 17 juin 2024

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.

- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

Règles de la deuxième période de questions :

La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 17 JUIN 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024 à 20 h

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5. CORRESPONDANCE GOUVERNEMENTALE

6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL

- a. Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- b. Finances et Technologies de l'information
- c. Services juridiques et Greffe
- d. Loisirs et Parcs
- e. Affaires publiques et Communications
- f. Protection civile
- g. Travaux publics
- h. Ressources matérielles et Conseil général
- i. Développement urbain

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- a. Octroi d'un contrat pour une solution infonuagique de sauvegarde et récupération pour serveurs et fichiers de données (G-07-24-27)
- b. Ratification d'un contrat avec *MicroMel Inc.* concernant la fourniture de services conseils en technologies de l'information pour l'année 2023 et prolongation du contrat pour l'année 2024 (K-138-24)
- c. Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois de mai 2024
- d. Octroi d'un contrat pour la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir des substances dangereuses dans différents bâtiments appartenant à la Ville

8. RESSOURCES HUMAINES

- a. Embauche d'employés cols blancs – postes auxiliaires – Service des Loisirs et des parcs
- b. Approbation de la convention collective conclue avec le « *Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (S.C.F.P. section locale 301)* »

9. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

- a. Autorisation d'une entente de règlement pour l'arbre de la ville situé au 5701 Westluxe
- b. Approbation d'une offre d'achat d'une partie de l'allée appartenant à la ville et adjacente au 5817 avenue Smart
- c. Autorisation à l'avocat général de la ville pour négocier les conditions et signer le contrat de location pour l'été pour les camps de tennis et la programmation et les cours de tennis (K-76-24)
- d. Autorisation à la conseillère générale de la ville pour négocier les conditions et signer la lettre d'entente avec *Avalanche Kidz Hockey* concernant la contribution financière pour la saison 2024-2025 (K-114-24-25)

10. LOISIRS ET PARCS

- a. Règlement 2627 à être intitulé : « Règlement 2627 établissant la grille tarifaire pour les activités culturelles, sportives et récréatives pour l'automne 2024 et l'hiver 2025 »
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de règlement
- b. Approbation de l'entente de subvention reliée au Programme *Le Canada en fête!* pour l'organisation des événements de la Fête du Canada, la Saint-Jean-Baptiste et la Journée nationale des peuples autochtones
- c. Octroi d'un contrat pour l'achat d'équipement informatique associé au logiciel Amilia (K-140-24)

11. TRAVAUX PUBLICS

- a. Octroi d'un contrat pour l'achat d'un (1) véhicule électrique (G-03-23-24)
- b. Octroi d'un contrat pour l'achat d'un module de bloc sanitaire pour le parc Fletcher (K-82-24)
- c. Approbation de l'adhésion à un appel d'offres groupé avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de bacs de collecte des matières résiduelles (G-05-24-25)
- d. Octroi d'un contrat pour l'achat d'un hangar pour les ouvriers des Travaux publics (K-136-24)
- e. Octroi d'un contrat pour l'achat d'un(1) camion 10 roues (C-10-24)

12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Octroi d'un contrat pour la construction d'un mur de soutènement et d'un drain français pour la rampe d'accès à l'hôtel de ville (K-134-24)
- b. Exercice des années optionnelles du contrat de gestion déléguée des réseaux locaux d'aqueducs et d'égouts de la Ville de Côte Saint-Luc pour la période 2025-2027 (C-07-22-27)

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

- a. Règlement 2397-2 à être intitulé : « Règlement 2397-2 modifiant le règlement sur l'usage de l'eau potable n° 2397 de la Ville de Côte Saint-Luc afin de réduire la consommation d'eau »
 - Adoption

13.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

13.1.1 5517 Borden

13.1.2 5518 Borden

13.1.3 5603 Borden

13.1.4 5704-5706 Edgemore

13.2 Dérogation mineure

13.2.1 5582 Glencrest

- 14.** Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

15. AUTRES AFFAIRES EN COURS

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE